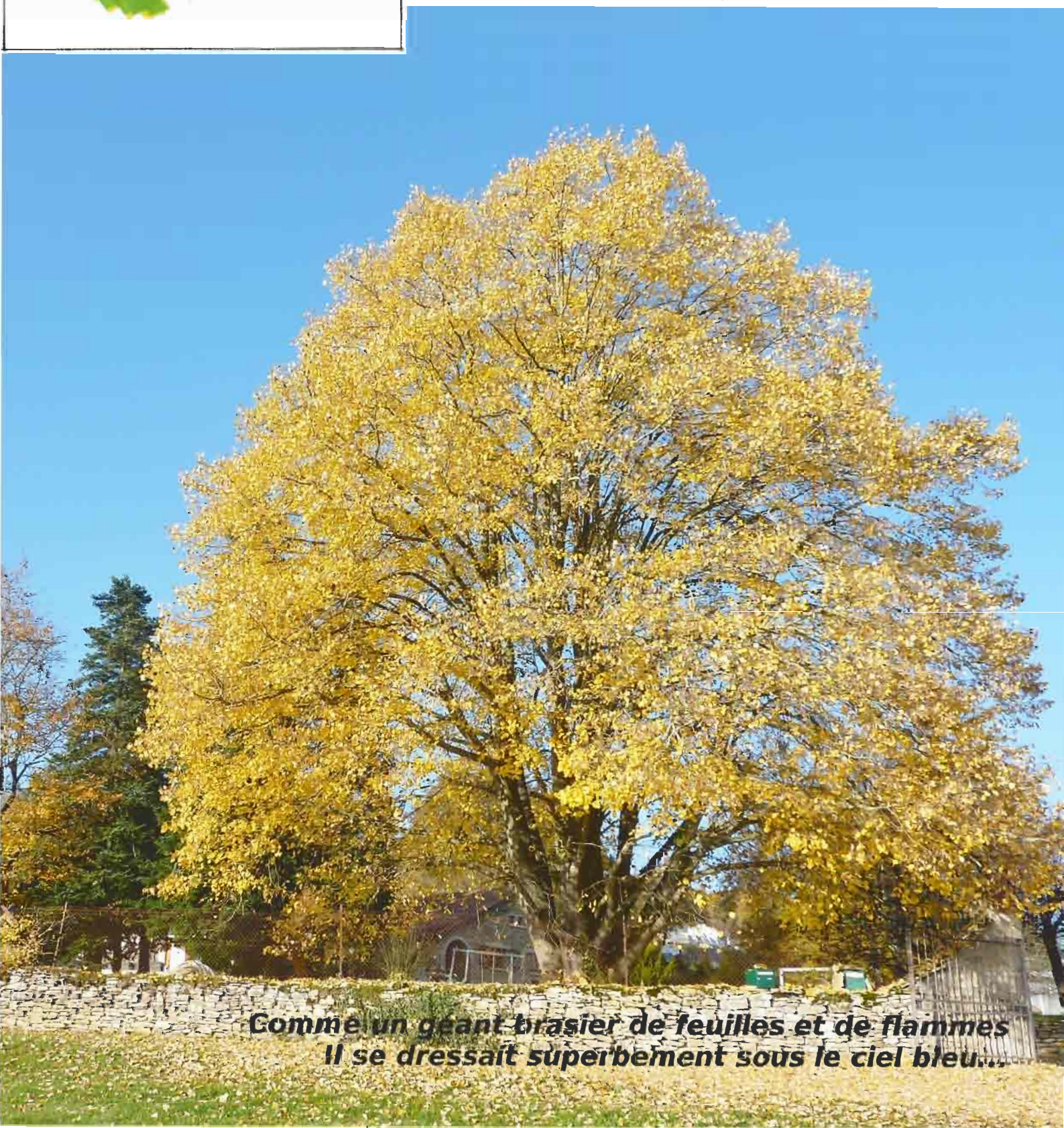


FEUILLE DE CHOU

MORAS

Bulletin Municipal - 2016 / 2017



*Comme un géant brasier de feuilles et de flammes  
Il se dressait superbement sous le ciel bleu...*

# 2016 : MORAS au fil des mois

Janvier



Voeux du Maire



Nouvelle mairie

Février

Mars



Nettoyage de la commune

Avril



Inauguration de la salle des fêtes

Mai

Min



Fêtes des Mamans



## Le mot du Maire

L'année 2016 a eu sa part de drame avec ce 13 juillet 2016.

Ce camion fonçant sur la foule à Nice juste après le feu d'artifice faisant 84 morts et de nombreux blessés. Une fois de plus ce sont des victimes innocentes venues pour se distraire en famille qui paient lourdement le prix d'un attentat commis par des fous sanguinaires. On aura beau prendre toutes les dispositions possibles autant indispensables soient elles, rien n'empêchera des fanatiques de semer la terreur. Face à eux notre meilleure arme est encore le "vivre ensemble" dans le

respect de nos différences.

L'année 2016 a mis sous le feu des projecteurs notre territoire avec le regroupement des 3 interco, Pays des Couleurs, CCIC, et Balmes Dauphinoises. Cette nouvelle intercommunalité s'appellera dès le 1er janvier communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Chaque acteur, maire, conseiller communautaire et conseiller municipal se sont exprimés, ont débattu et ont voté. Les regrets ne sont plus à l'ordre du jour, maintenant le temps est venu de travailler ensemble pour l'intérêt, pour la populations, le territoire et les communes.

La mise en service de la nouvelle salle des fêtes et de la mairie a été aussi un temps fort et marquant pour notre commune. Ce bâtiment fait l'unanimité tant pour son esthétisme et son confort que par sa fonctionnalité.

Des études sont en cours pour remplacer le préfabriqué de l'école avec intégration ou non de la cantine. Cela implique de faire évaluer l'ensemble des bâtiments communaux restants, l'école, le logement, la cantine et l'ancienne salle des fêtes. Le CAUE nous a fait un diagnostic qui nous permettra de trouver un architecte programmiste chargé de présenter un projet chiffré. Une démarche de concertation sera mise en place pour la réalisation de ce projet avec l'ensemble des utilisateurs. Le financement se fera par des subventions de l'état et du département. Pour ne pas avoir recours à l'emprunt, le conseil municipal s'est prononcé pour la vente de l'ancien bâtiment qui abritait la bibliothèque et les garages communaux.

Au printemps, démarrage des travaux d'extension du cimetière. Création d'un espace pour 34 tombes supplémentaires accessible aux personnes à mobilités réduites. Cet agrandissement est étudié pour offrir un entretien réduit et une utilisation minimale de pesticides.

Le hangar des Mangettes est terminé. Il permet de stocker le gros matériel communal, tracteur, élagueuse, lame de déneigement etc.... Reste à finir le local attenant servant de bureau avec des sanitaires et un vestiaire pour le personnel technique.

Un mot sur le PLU: une réunion de travail sur le zonage de la commune aura lieu le 11/01/2017, ensuite nous travaillerons sur le règlement. En Avril ou Mai le conseil devra valider le PLU de la commune, puis le dossier passera en enquête publique probablement en juin 2017.

En ce qui concerne la conservation de notre patrimoine, nous allons réparer la voute, les murs et la toiture du four situé à coté de l'école. Ce four est souvent utilisé mais il est en très mauvais état. Nous attendons l'attribution des subventions pour commencer les travaux.

L'église : l'architecte du CAUE nous prépare, sur la base d'un diagnostic réalisé en début d'année, un marché public pour trouver un architecte du patrimoine. Celui-ci devra chiffrer et prioriser les travaux puis les programmer dans le temps.

Je remercie toutes les morassiennes et morassiens qui participent à la vie de notre village, que ce soit à l'école, dans les associations, dans les commissions communales ou au CCAS. Merci aux membres du conseil municipal, à mes adjoints et aux employés communaux.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Très bonne année de bonheur et de santé pour 2017.

*"La liberté, c'est le but, la paix, c'est le résultat. "*

*Victor Hugo*

Le Maire Bernard Bourgier

# LES INFOS PRATIQUES

## LA MAIRIE DE MORAS VOUS ACCUEILLE :

Lundi de 08H00 à 10H00

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92

Mercredi de 14H00 à 17H30

Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

Jeudi de 16H00 à 19H00

## SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune.

Tél : 04 74 27 22 45

Email : sie-du-lac-de-moras@wanadoo.fr

Avec tous nos remerciements.

## SYNDICAT DE CHOZEAU SAINT-HILAIRE

Il est en charge de l'entretien de nos réseaux d'eau et des branchements chez les particuliers.

Tél: 04.74.95.43.30

## ORDURES MÉNAGÈRES

**Le nouveau Point d'Apport Volontaire place de l'église** comprend 4 containers enterrés :

- 3 pour le tri sélectif (verre, papier, emballages)
- 1 pour les ordures ménagères (dans des sacs fermés)

Le recyclage et les ordures ménagères peuvent y être déposés chaque jour de la semaine.

En revanche, la réglementation des PAV de Frétignier, Crizieu, les Mangettes et Moraize ne change pas : les sacs fermés doivent impérativement être déposés le lundi à partir de 18h jusqu'au mardi 8h. Pour le recyclage : chaque jour de la semaine (à condition de respecter la quiétude des riverains).



### Déchèterie de Panossas

Horaires d'ouverture :

les mercredi, vendredi, samedi :  
de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00  
le jeudi : de 13H30 à 18H00

## SOMMAIRE

3 – MOT DU MAIRE

4 – INFOS PRATIQUES

8 – CCIC

10 – INAUGURATION SALLE DES FÊTES

12 – LA RIBAUDIÈRE

13 – CCAS

14 – LES TAP

16 – ECOLE ET USEP

18 – JEUNES SPORTIFS

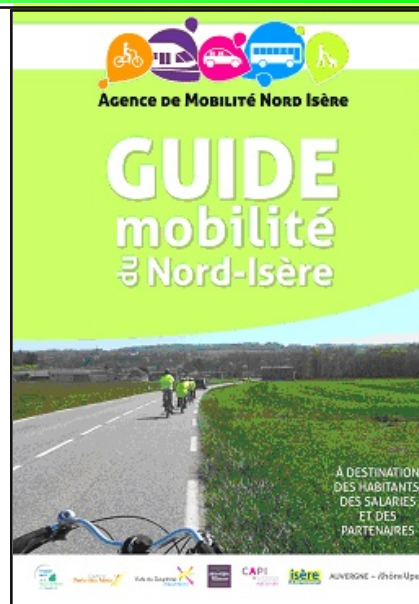
19 – LES ASSOCIATIONS

31 – LE LYNX LO PARVI

32 – CES TOMBES QUI S'EFFACENT

36 – CALENDRIER DES FÊTES

38 – FRÉTIGNIER AU PASSÉ ET AU PRÉSENT



L'Agence de Mobilité présente son guide mobilité compilant l'offre de transport et les services à la mobilité sur le secteur Nord-Isère et les secteurs limitrophes Consultable en ligne ou téléchargeable sur [www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr)

## ETAT CIVIL 2016

### Naissances :

PERRIER Gabriel 21 Décembre 2015  
KUHN Axel 17 mars 2016  
CAMUS BATTAINO Olivia 7 novembre 2016

Olivia



Gabriel



Axel



### Mariages :

Melle BOUCHET Aurélie  
&  
Mr COLLOMBE Didier  
15 octobre 2016



Melle DREVET Aurélie  
&  
Mr GONIN Guillaume  
16 juillet 2016



Melle BRUNET-LECOMTE Béatrice  
&  
Mr PERROUD Christophe  
30 juillet 2016

### Décès :

BONINO Gérard Paul 29 mai 2016  
COMMANDEUR Jean-Pierre 04 juin 2016  
CAVAGNIS Angelo 24 septembre 2016  
PERRIN Myriam 01 décembre 2016

# LA COMMUNE

## Le Food Truck

Pour rompre la monotonie de la cantine, une nouvelle animation chez Guillaud traiteur, le fournisseur de la cantine de l'école, a été proposée le 6 décembre. Les enfants ont pu prendre leur repas auprès du food truck de Guillette. Angèle s'est installée en milieu de matinée et a commencé à préparer le repas pour que son service soit prêt à



l'heure du déjeuner. Au menu tomates cerises, viande kebab, frites et compote à boire...pour la plus grande joie des enfants. Le personnel de cantine a assuré le service et la surveillance des enfants.



## Accessibilité pour les bâtiments recevant du public

Accueillir des personnes à mobilité réduite dans un lieu public exige un certain nombre de normes, notamment au niveau du cheminement. Depuis le 1er juillet 2007, les espaces publics et l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap et de mobilité réduite.

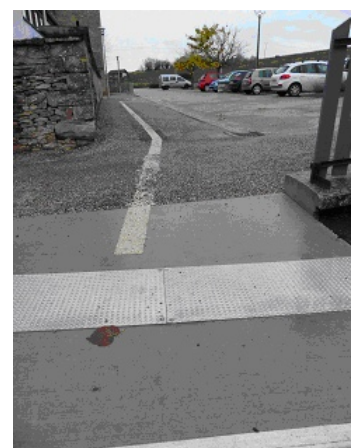
Ainsi la mairie de Moras a adapté le parking afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap:

- 1 place de parking pour personnes à mobilité réduite.
- 1 ligne de cheminement : une telle ligne de conduite artificielle consiste en un matériel de recouvrement permettant aux utilisateurs aveugles et malvoyants de s'orienter.
- dalle d'éveil à la vigilance : pour attirer l'attention sur la présence d'une traversée de route ou d'un danger, par exemple un escalier descendant ou un bord de quai, des dalles avec protubérances en béton d'une couleur contrastée par rapport à l'environnement sont



recommandées sur toute la largeur de l'obstacle. Cet équipement d'avertissement doit être décelable par la canne blanche et par le pied de la personne handicapée visuelle.

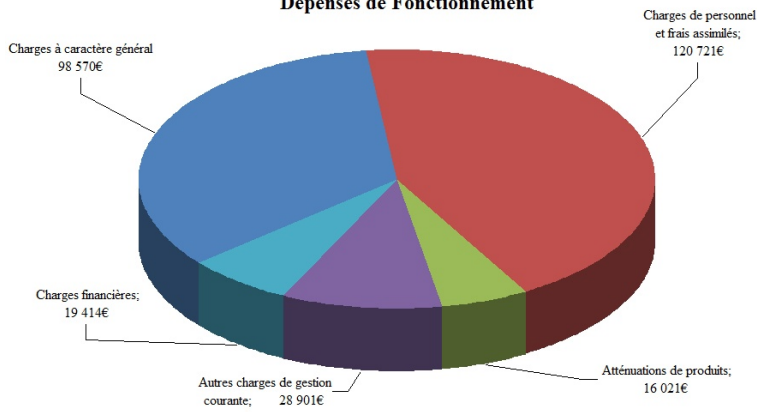
**Merci de respecter et de laisser libres ces accessibilités.**



# Budget communal

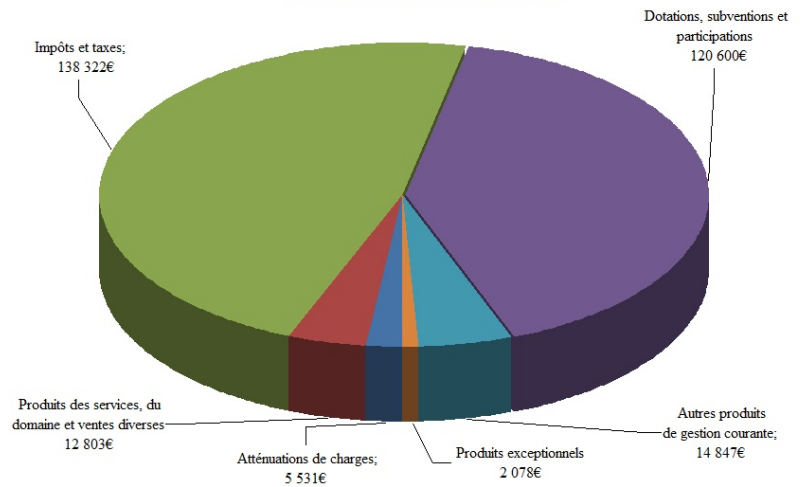
## Répartition des opérations financières 2016

### Depenses de Fonctionnement



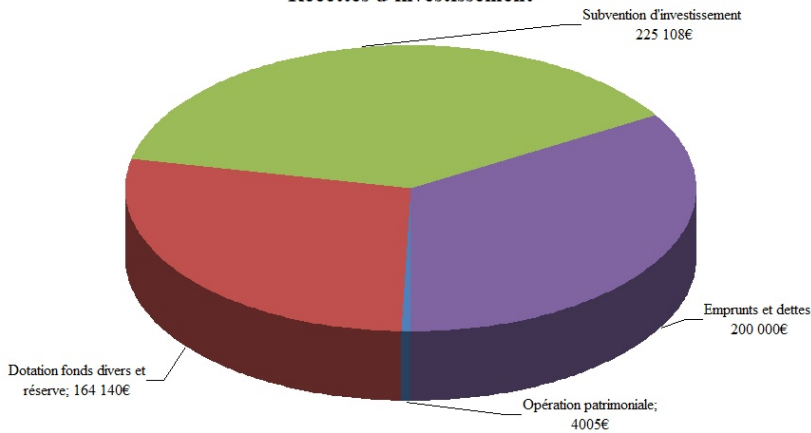
**Total Dépenses Fonctionnement :  
289 627 €**

### Recettes de Fonctionnement



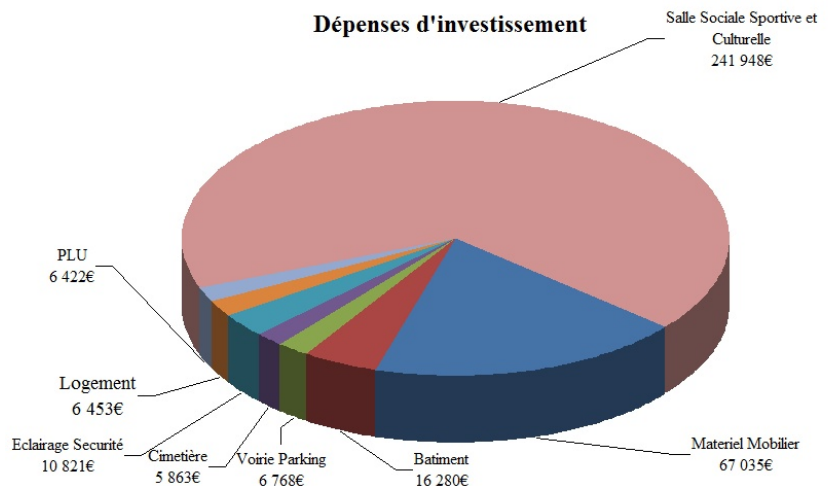
**Total Recettes Fonctionnement :  
294 181 €**

### Recettes d'investissement



**Total Recettes Investissement :  
593 253 €**

### Dépenses d'investissement



**Total Dépenses Investissement :  
361 590 €**



**Balcons**  
**DU**  
**Dauphiné**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

## Naissance de la nouvelle communauté de communes des **Balcons du Dauphiné**

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, les communautés de communes de l'Isle Crémieu, Les Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs ont fusionné.

Un projet collectif basé sur **une volonté commune** de constituer un nouveau territoire cohérent, pesant dans le paysage administratif, s'appuyant sur des études, des débats et des rencontres d'élus communautaires.



### **P**ourquoi les communautés de communes ont fusionné ?

La réforme territoriale a imposé un certain nombre d'obligations, dont celle de fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les communautés de communes de moins 15 000 habitants comme ce fut le cas pour Les Balmes Dauphinoises. L'Isle Crémieu et le Pays des Couleurs envisageaient déjà depuis 2013 un rapprochement afin de répondre plus efficacement aux besoins des habitants en se dotant d'une structure politique et administrative plus forte. Pour mettre en œuvre ces différentes volontés, les trois communautés de communes ont fait le choix de fusionner.

### **Qui va présider cette nouvelle communauté de communes ?**

Le futur président sera élu parmi les 73 élus communautaires désignés par les conseils municipaux des communes membres le 12 janvier 2017. En attendant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017,

une période transitoire est en place durant laquelle le doyen des présidents Monsieur Gilbert Durand (Ancien président de la CC Les Balmes Dauphinoises) assure cette fonction.

### **Quelles sont les compétences portées par les Balcons du Dauphiné ?**

**Les compétences obligatoires :** Aménagement de l'espace, développement économique, promotion touristique, collecte et traitement des déchets ménagers, accueil des gens du voyage, GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en 2018, eau et assainissement en 2020.

### **Les compétences optionnelles et facultatives :**

Environnement, petite enfance, enfance (hors camps), habitat, insertion, santé, maisons de services au public, manifestations et médiations culturelles, équipements sportifs communautaires (Gymnase, pole tennistique, piscine couverte, apprentissage de la natation), jeunesse (espace jeunes, accueil de

loisirs), cotisations au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

### **Quels sont les projets prioritaires de la nouvelle communauté de communes ?**

**LE TOURISME :** promouvoir le tourisme à l'échelle du nouveau territoire : patrimoine, sites touristiques, événements... Début 2017, un office du tourisme intercommunal sera mis en place ainsi que cinq bureaux d'informations touristiques répartis sur le territoire.

**L'ENVIRONNEMENT :** faire face aux enjeux environnementaux au travers des futures compétences GEMAPI en 2018, Eau et Assainissement en 2020.

**L'URBANISME :** structurer et aménager notre territoire autour de la réflexion en cours en vue d'un éventuel PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

**LES SERVICES PUBLICS :** proposer des offres homogènes et accessibles à tous notamment pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, certains équipements sportifs, les maisons de services aux publics, ainsi que les maisons de santé pluridisciplinaires.





## Périmètre des Balcons du Dauphiné

47 communes, 73 982 habitants et 604 km<sup>2</sup> de superficie.

**21 communes venue de la CCIC :** Annoisins-Chatelans, Chamagnieu, Chozeau, Crémieu, Dizimieu, Frontonas, Hières-sur-Amby, La Balme les Grottes, Leyrieu, Moras, Optevoz, Panossas, Saint Baudille de la Tour, Saint Romain de Jallionas, Siccieu Saint Julien, Carizieu, Soleymieu, Tignieu-Jamezieu, Vernas, Vertrieu, Veyssilieu, Villemoirieu.

**8 communes venues de la CCBD :** Montcarra, Saint-Chef, Saint-Hilaire-de-Brens, Saint-Marcel-Bel-Acqueil, Salagnon, Trept, Vénérieu, Vignieu.

**18 communes issues de la CCPC :** Arandon-Passins, Bouvesse-Quirieu, Brangues, Charette, Corbelin, Courtenay, Creys-Mépieu, Le Bouchage, Montalieu-Vercieu, Moresstel, Parmilieu, Porcieu-Amblagnieu, Saint-Sorlin-de-Morestel, Saint-Victor-de-Morestel, Sermérieu, Vasselin, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, Vézeronce-Curtin.

## Réunions publiques d'information : un succès !

Fin 2016, les présidents de l'Isle Crémieu, des Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs, sont allés à la rencontre des habitants pour présenter la Fusion.

Les salles étaient pleines : plus de 100 personnes présentes à Trept (28 sept.), 150 à Passins (29 sept.) et pas moins de 230 à Villemoirieu (3 oct.). Main dans la main, les élus ont rappelé le rôle d'une communauté de communes, expliqué les raisons de la fusion et, enfin, annoncé les grands projets de la future communauté de communes.

Cette démarche a permis aux habitants de redécouvrir notre institution et de dialoguer avec les élus. Un rendez-vous citoyens réussi.

dynamique, devient l'emblème de notre nouvelle communauté de communes ; villages, commerçants, artisans, habitants, pourront se l'approprier.

**Un nouveau territoire se construit !**

**LE TERRITOIRE :** continuer à exister au sein d'un paysage territorial en pleine mutation, en complémentarité avec nos interlocuteurs de taille similaire : CAPI, Vals du Dauphiné, Pays Voironnais,...

### Pourquoi le nom « Balcons du Dauphiné » ?

Ce nom émane d'un travail de consultation auprès des élus et des acteurs des trois territoires. Suite à une étude, une liste de propositions a été soumise au vote des conseillers communautaires en février 2016. « Balcons du Dauphiné » a remporté la majorité des votes.

Ce nom représente l'aspect topographique et géographique du territoire : un plateau surplombant les vallées à l'est et à l'ouest, et l'aspect historique avec le rappel de notre appartenance au Dauphiné.

Cette nouvelle entité s'accompagne d'un logo original dans les teintes de vert et de bleu qui suggère le côté naturel de notre territoire. Il est agrémenté d'une icône (réalisée à partir des lettres B et D) qui représente la force, l'humain (au cœur de nos préoccupations) et l'union des trois anciennes communautés. Ce logo, à la fois authentique et



## Moras38 : le site Internet du village

- ACTUALITE - AGENDA - PROJETS - COMMUNICATIONS - DOCUMENTATION

En 1 clic sur <http://www.moras38.fr/>



11 juin 2016

INAUGURATION  
de la Salle polyvalente

Le 11 juin 2016 était le jour tant attendu par l'équipe municipale et par les morassiens curieux de venir découvrir la nouvelle salle polyvalente de Moras à l'occasion de son inauguration.

Après une gestation assez longue, les travaux s'étaient déroulés sans perturbation notable entre les premiers coups de pelles en octobre 2014 et la livraison de l'ensemble à la fin du premier trimestre 2016. La Municipalité avait déposé un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants de Moras, les invitant à participer à l'inauguration.

Pour cette occasion, ni tambour ni trompette, mais une exposition de 14 tableaux réalisés par le peintre local Jean-François Pernet décorait les murs de la salle.

Ce samedi à 11 heures commençait l'inauguration officielle. Autour de Bernard Bourgier, Maire de Moras, on pouvait voir notamment Thomas Michaud sous-préfet de la Tour du Pin, Annie David et Michel Savin sénateurs de l'Isère, Alain Moyne-Bressand le député-maire de Crémieu, Annick Merle, maire de Frontonas et vice-présidente du conseil départemental de l'Isère, Adolphe Molina, président de la CC de l'Isle Crémieu et de nombreux Maires des villages avoisinant notre commune ainsi que Yves Kraeutler, architecte du projet.

Les quelques discours inauguraux purent être prononcés sous le soleil, devant la façade du bâtiment.





Une fois le ruban coupé, chacun a pu approfondir sa visite des lieux et profiter des délicieux mets et boissons du buffet.

Dès le début d'après-midi, la salle polyvalente était de nouveau disponible pour recevoir ses locataires du week-end, en l'occurrence une famille morassienne qui pouvait à son tour l'investir pour y faire la fête !

### L'exposition Patrimoine en Lumières



**Jean-François Pernet** avait choisi de réaliser des toiles inspirées par son village, en réalisant l'alliance entre la pierre et la Nature, en jouant aussi avec l'apport de la lumière du Nord-Isère.

Les premiers visiteurs de cette exposition furent les enfants de l'école, dès vendredi 14H. Il faut dire que les 22 élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de Vincent Baude étaient aussi devenus acteurs de l'exposition en écrivant de courts poèmes ( haïku) inspirés par les toiles.

Poèmes et peintures furent alors reliés dans un petit livret, que chacun des visiteurs de cette inauguration pouvait emporter lors de la visite, les enfants ayant l'honneur d'un livret dédié par l'artiste !



Puits blanchit  
Par les flocons tourbillonnant  
Beauté d'hiver. *Alise*

Recouvert de blanc  
Flocons de neige tombant  
Sur mes pensées... *Alise*

Romane  
Au petit matin  
Volent les flocons  
Dans le bonheur glacé *Alise*

Coucher de soleil  
La neige tombe  
Sous le ciel rose. *Éloane*



## **ADMR La Ribaudière**

### **le service d'aide à domicile**



L'ADMR de la Ribaudière, association loi 1901 adhérente à la fédération départementale et à l'union nationale des ADMR, gère le service d'aide à domicile sur 6 communes : Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas et Veyssillieu. Elle répond aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie.

L'association vient en aide aux personnes retraitées, âgées ou en perte d'autonomie, et aux personnes handicapées, pour les tâches ménagères, la préparation des repas, l'aide à la toilette, les courses. Elle permet également grâce aux visites des salariées et des bénévoles de rompre la solitude des personnes isolées.

La Ribaudière intervient également pour des prestations dites "de confort", sans motif médical.

La Ribaudière est gérée par une équipe de 12 bénévoles et emploie 11 salariés (aide à domicile ou auxiliaires de vie sociale). Les bénévoles sont à l'écoute de la population pour identifier les besoins.

Ils évaluent la nature de l'intervention, étudient les possibilités de prise en charge, établissent les dossiers et assurent leur suivi. L'association est aidée dans son action par les communes qui lui accordent des subventions.

Grâce au travail des bénévoles et des salariées, la Ribaudière a obtenu, en juillet 2015, la certification AFNOR service à la personne.

En 2016, la Ribaudière a remporté le 1<sup>o</sup> prix du challenge des associations organisé par la caisse du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, à savoir un chèque de 1000 euros en présentant l'association locale ADMR et son projet d'achat de smartphones afin de faciliter la gestion du temps de travail et les déplacements de ses salariées dans le cadre de la mise en place du logiciel de télégestion Philia et d'être plus réactif auprès des bénéficiaires.

La Ribaudière recrute à tout moment de nouveaux bénévoles. Si vous désirez donner un peu de votre temps pour les autres, vous pouvez appeler le 04 74 27 29 12 aux permanences du lundi et du vendredi de 14h à 17h.

Pour information, à Moras, la Ribaudière est intervenue auprès de 12 personnes dans le besoin et 2 familles en 2016.



**L'équipe des salariées et quelques bénévoles**

# CCAS

## Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS se compose de 13 membres : le Maire + 6 élus et 6 personnes non élues. Une équipe qui a choisi de donner du temps afin de venir en aide aux plus démunis, apporter des conseils dans les démarches administratives ou autres, ou un soutien dans les situations d'urgence.....

Le repas de Noël offert aux morassiens à partir de 66 ans, ainsi que la distribution des colis à partir de 80 ans ne représentent plus aujourd'hui une « aide apportée aux personnes âgées ». C'est plutôt devenu, au fil du temps, une journée conviviale pendant laquelle tout le monde aime se retrouver.



Visite à Mme Latreille



Visite à Mme Vial



Visite à Mme Gay

Les membres du CCAS apprécient de préparer et de vivre cette journée aux côtés de leurs aînés, et, afin de maintenir cette action, ils organisent chaque année :

- Une Vente de Fleurs et Poulets cuits au feu de bois (au printemps)
- Un Vide-Grenier (fin août)
- Une Braderie Jouets (innovée au mois de novembre dernier, et qui a remporté un succès prometteur...)

Un « GRAND MERCI » à tous ceux qui font de ces journées une réussite (bénévoles prêtant main forte, participants, visiteurs,.....).

**Le CCAS reste à votre écoute et vous présente des vœux chaleureux pour 2017**



Repas des Anciens



Braderie jouets



Les **TAP**

« Les TAP sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. »



**Vive les crêpes**



**Vive le bricolage**

Certaines animations ont pu être reconduites comme le VTT, les jeux de société, la bibliothèque, les arts plastiques, la musique, les jeux de ballon, la préparation du carnaval.

D'autres ont fait leur apparition : cirque, Karaté, boxe, rencontre avec les Anciens, pétanque.

Tous les vendredis, une équipe de bénévoles a assisté les enfants pour la création et la décoration du « Jardin des Merveilles » : fabrication de barrières, de jardinières, de décorations diverses.

Les premiers semis et les premières récoltes ont ainsi pu être effectués dès cette année.

D'autres projets sont déjà à l'étude.

A Moras, les TAP semblent avoir pris leur rythme de croisière. Les activités proposées aux enfants peuvent avoir lieu grâce aux personnes présentes encadrant ces temps d'activités. Nous remercions tout particulièrement ces personnes qui nous ont aidés cette année à réussir ce temps particulier pour les enfants : merci à Jean - François, Anne et Tony, Angélique et Gaël, Emilie, Stéphanie, Marie - Thérèse, Marie - Claire, Brigitte, Odile, Christelle, Christine et Boris, Pascal, Bernard, Fabrice, Frédéric, Mirko, Vincent, les membres de la bibliothèque, les membres de l'Amicale des Anciens..



**Vive le jardinage**



**Vive la pétanque**

L'organisation des TAP nécessite donc des personnes bénévoles (parents, grands-parents, habitants de la commune ou d'ailleurs) pour permettre de travailler avec des groupes plus petits d'enfants.

Pourquoi pas vous ?

Si vous êtes intéressé, il suffit de contacter l'école.

Les TAP sur le choix de la municipalité continuent à être gratuits pour que chaque enfant participe selon son désir aux activités proposées le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30. La municipalité a financé la rémunération de 4 personnes encadrant les TAP, l'adhésion à la ludothèque de Bourgoin-Jallieu, l'achat de matériel de sport (paniers de basket, ballons, raquettes de badminton) et les fournitures pour les arts plastiques.

Nos 2 années d'expérience nous ont permis d'apporter au fil des trimestres quelques adaptations. Nous essayons de proposer plus d'activités avec moins d'enfants pour chacune d'elles : cela apporte plus de calme et un encadrement plus facile.



**Vive l'école sur mon pupitre**



**Vive la musique**

# Ecole et Usep

Cette année, l'école et la mairie continuent les TAP et proposent aux enfants d'embellir notre jardin. L'arbre enchanté prendra place au milieu de notre jardin.

Les élèves participeront aussi à une classe de « neige / natation » du 9 au 13 janvier 2017 au centre le Piroulet à Vassieux – en – Vercors. Tout le monde pourra suivre leurs aventures sur le site de la mairie.



**Rentrée scolaire 2016-2017**

L'USEP continue sa route et permet la mise en place d'une garderie gratuite le matin de 8h à 8h30. Enfin, les adultes membres de l'association proposent de l'aide aux devoirs le lundi et jeudi.

Les enfants organisent aussi des rencontres avec les « anciens » du village. Ces échanges entre générations sont riches en apprentissages.

Les enseignants remercient parents, bénévoles pour leur investissement, leur soutien indispensable pour mener à bien les différents projets.

Les enseignants.



**Exposition- Rencontre avec les « Anciens »**



**Exposition l'art à travers le temps**



**Exposition « l'art à travers le temps »**



# Ecole primaire de Moras



# De jeunes morassiens qui brillent !

Cette année encore on peut faire un ZOOM sur quelques jeunes morassiens qui brillent particulièrement dans le sport qu'ils ont choisi de pratiquer.

Dans la famille **BAGOU**, on aime le cyclisme et encore plus le cyclo-cross.

Il y a tout d'abord **Thomas** en catégorie junior qui a participé au championnat de France de sa catégorie et qui s'est classé 2ème sur 48 en novembre au cyclo-cross de Montélimar.

Et puis, il y a **Guillaume** BAGOU le petit frère qui comme lui appartient au club cycliste de Charvieu-Chavagnieux.



Thomas

Il n'est que minime 1ère année mais s'est déjà fait remarquer en 2016 dans plusieurs cyclo-cross notamment :

- 1er sur 22 à St Alban du Rhône
- 1er sur 23 à Chavanoz
- 2ème sur 40 à Montélimar (comme Thomas en junior !)

En 2015, Guillaume avait déjà remporté le Trophée Régional du jeune en catégorie benjamin, remportant 27 cyclo-cross sur les 28 auxquels il avait participé !

Bravo à eux 2 !



Guillaume

**Lilian CHALEARD** et **Luc VERWAERDE** avaient déjà fait l'objet d'une citation dans la Feuille de Chou de 2015 pour leurs brillants résultats en judo. Ils confirment en 2016 à la plus grande joie de Cédric Ducolombier leur entraîneur au Judo Club Crémolan.

A 15 ans, Luc devient ainsi l'une des plus jeunes ceintures noires de France !

En prime une participation au critérium national. Quant à Lilian, sa 3ème place au championnat de ligue minime lui vaut une participation au championnat de France.

Et la jeune morassienne, **Lorenn GAVAGE** s'affirme également en Benjamine avec une belle 3ème place.

## Lilian Chaléard aux championnats de France minimes

Une grande joie pour le club de judo de Crémieu : un de ses poulains, Lilian Chaléard, a été sélectionné au championnat de France minimes.

60 minimes de sa catégorie, les meilleurs venus de toute la France, étaient partagés en poule de trois. Lilian a fait deux bons combats dans une poule très forte. Sur sa première rencontre, contre un concurrent physiquement très costaud, il prend un yuko discutable dans le golden score. Pour son deuxième combat, contre un gaucher, Lilian a bien attaqué mais il perd encore sur yuko à trois secondes de la fin du combat,



Lilian Chaléard était soutenu par son professeur Cédric Ducolombier.

jeune Crémolan n'a pu sortir de sa poule et le rêve prenait fin. Pourtant, pour lui comme pour ses professeurs, Cédric

reau et les judokas de Crémieu, il reste cependant une victoire, et pas des moindres, celle de la fierté d'avoir ame-

## CRÉMIEU/JUDO Luc Verwaerde, la pépite crémolane



→ Il est l'un des plus jeunes judokas ceinture noire de France, peut-être même le plus jeune. Et après s'être qualifié pour les championnats de France, Luc Verwaerde a affronté les 80 meilleurs judokas de sa catégorie de poids de l'Hexagone lors du Critérium national cadets.

Sorti premier de sa poule, il perd son 2<sup>e</sup> combat en tableau sans repêchage, et ce, malgré de belles techniques. Une belle expérience pour sa première année en cadets et ceinturé en

# La vie des Associations

ACCA

AMICALE DES ANCIENS

BOUILLON DE LECTURE

DON DU SANG

L'ÉGLISE, NOTRE PATRIMOINE

LA 7<sup>ème</sup> COMPAGNIE AIRSOFT 38

Jacquesson Guy

Luraschi Jacqueline

Laurini Michel

Roussot Bernard

Roussot Bernard

Sucillon Quentin

GYM DETENTE

LES COPAINS D'ALORS

SOU DES ECOLES

USEP

Disint Hélène

Gavrilovic Boris

Roussot Chris

Baude Vincent

## Gym Détente

!! Toujours en forme, les adhérents de l'Association Gym Détente, qui apprécient depuis le printemps la nouvelle salle polyvalente, très spacieuse et très claire !!!!

Nos soirées du lundi sont bien remplies avec échauffements, cardio, abdo, renforcement musculaire, tout ça en musique.....



Les cours de gym proposés par Mickaëlle se déroulent tous les lundi soirs de 20 h 15 à 21 h 15 et s'adressent à tout le monde, ados, adultes, seniors, femmes, hommes....

Il est bien sûr possible d'effectuer une séance d'essai....

Alors, venez nous retrouver .... !!

BONNES FETES ET MEILLEURS VŒUX POUR 2017



# Association La 7ème Compagnie - Airsoft 38



## Qu'est ce que le jeu d'airsoft?

C'est une activité ludique réunissant une ou plusieurs personnes qui utilisent les répliques d'airsoft. Cette activité peut se présenter sous



plusieurs aspects très différents incluant selon les pratiquants une part de jeu de rôle, de jeu de simulation de combat ou simplement du tir sur cible. L'aspect le plus commun est une opposition de deux équipes constituées dont les joueurs essaient de s'éliminer mutuellement en se touchant avec les projectiles biodégradables tirés par les répliques d'airsoft. Cette activité n'est actuellement régie par aucune réglementation précise mais doit cependant impérativement être pratiquée avec les répliques d'airsoft et obligatoirement avec des lunettes de protection oculaire. La vente de réplique et la pratique de l'airsoft sont interdites aux mineurs.

## Qu'est ce qu'une réplique d'airsoft en France?

C'est un objet ayant l'apparence d'une arme et qui tire un projectile sous forme de bille de 6mm avec une énergie à la sortie du canon inférieure à 2 Joules.

## Où se déroule le jeu d'airsoft?

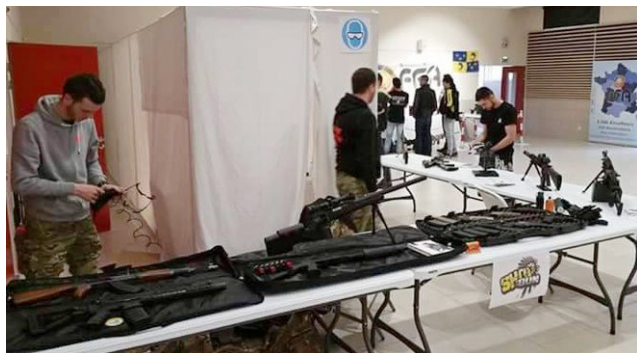
Le jeu d'airsoft se pratique sur des terrains privés avec l'autorisation du propriétaire des lieux. Ce peut être un bois ou une forêt, un immeuble ou un terrain bâti recouvert de plusieurs bâtiments.



## Présentation de l'association:

Equipe d'une dizaine de joueurs soudés où le fair-play et la convivialité sont maîtres mots.

Affiliée à la Fédération Française d'Airsoft, nous luttons pour une pratique responsable, nous nous battons pour les valeurs de notre discipline, et pour que les lois ne nous obligent pas un jour à arrêter la pratique de ce jeu. Dans cette voie, nous avons organisé une journée découverte en partenariat avec la Fédération Française d'Airsoft le 17/04/2016 à la salle des fêtes de Moras afin d'informer le plus grand nombre de personnes sur cette pratique, sur la législation, sur la sécurité...



## La journée découverte:

Une super journée où l'on a vu une très bonne cohésion des membres de l'association.

Un stand de tir sur cible a été géré avec un grand professionnalisme par le personnel du magasin shop-gun Lyon. Mr Benoit Marius, président de la Fédération Française d'Airsoft a géré un stand et nous a donné de très bons conseils.

Un grand merci à tous ceux qui ont fait le déplacement pour venir nous rencontrer.

L'association la 7ème compagnie airsoft 38 souhaite à tous les Morassiens de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2017.

## Nous contacter:

Par mail: [17c-airsoft@hotmail.fr](mailto:17c-airsoft@hotmail.fr)

Notre site internet: <http://17c-airsoft.jimdo.com/>

Facebook: 17ca38

# Amicale des donneurs de sang bénévoles

de St Hilaire et des communes environnantes



## Le don non thérapeutique

Lorsqu'un don ne peut être utilisé pour la préparation de produits sanguins en vue d'une transfusion, il peut être réorienté vers une utilisation non thérapeutique.

## Qu'est-ce que le don non thérapeutique ?

Fabrication de réactifs pour les analyses biologiques (groupages sanguins, tests de coagulation\*...), recherche scientifique, formation aux métiers de la santé dans les lycées et les universités... L'EFS fournit à certains partenaires et à ses propres laboratoires des composants du sang, indispensables à l'enseignement, à la recherche et aux tests de laboratoire.

\* Coagulation : La coagulation sanguine est une transformation du sang à l'état liquide vers un état plus ou moins solide. Ce processus démarre dès l'apparition d'une lésion sur un vaisseau sanguin.

## Qui peut donner ?

Dans certains cas, un don à usage non thérapeutique est directement proposé au donneur par le médecin lors de l'entretien prédon, en fonction de caractéristiques spéciales de son sang – notamment certaines particularités antigéniques – ou parce que l'entretien révèle une contre-indication médicale au don de sang. Dans ce cas, le donneur reçoit une information spécifique et le prélèvement n'est réalisé qu'avec son accord écrit.

Le déroulement du don non thérapeutique est alors identique à celui du don de sang. On prélève au donneur une quantité appropriée de sang, qui ne peut être supérieure à celle qu'on prélèverait pour un don thérapeutique.

CHIFFRES CLÉS

1 645 325  
donneurs  
de sang  
en 2015

46%  
des personnes  
transfusées sont  
des femmes

324 330  
nouveaux  
donneurs  
de sang  
en 2015

4 semaines  
de délai  
entre 2 dons  
de plaquettes

## Le saviez-vous ?

\* Pour un adulte, le volume de sang est en moyenne de 5 litres.

\* Le sang parcourt près de 100 000 km par jour à travers le réseau de vaisseaux.

\* Le réseau des vaisseaux sanguins s'étend sur 200 km.

Cette année, par manque de docteur à l'EFS de Lyon, la collecte du 9 mars a été annulée. Les 3 autres collectes ont reçu une cinquantaine de donneurs, donc une petite augmentation par rapport à l'année dernière. Il faut continuer à se mobiliser pour que nous puissions délivrer davantage de poches de sang afin de pouvoir soigner le maximum de malades.

Merci à tous en espérant vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

## Dates de collectes en 2017 :

mercredi 5 avril  
mercredi 21 juin  
mercredi 30 août  
mercredi 29 novembre

**Bonne année et surtout bonne santé pour la nouvelle année.**

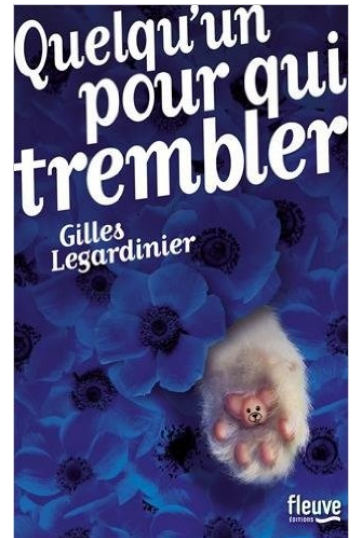
**"BOUILLON DE LECTURE"**



*Le livre est en danger.  
Et pas seulement dans la commune.*



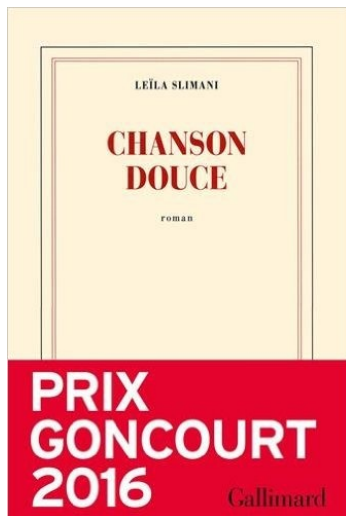
*En effet il s'avère que ce sont plus d'une  
centaine de librairies qui doivent fermer  
dans l'hexagone au cours des 2 années  
2015 et 2016.*



*Il faut donc soutenir le livre, les  
libraires et bien évidemment les  
bibliothèques qui sont encore à votre  
disposition.*

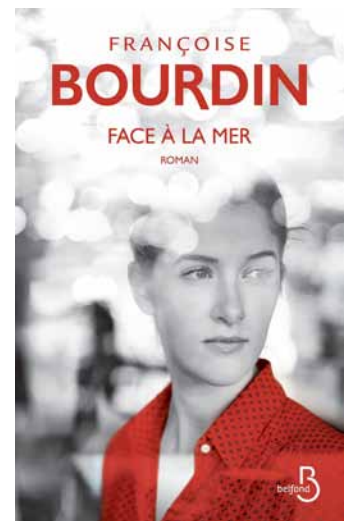


*À Moras, grâce aux Services de la  
Municipalité, nous avons intégré les  
anciens locaux de la Mairie.  
À cette occasion trois pièces de livres  
vous attendent :*  
*Adultes - Enfants - Revues.*



*Nous essayons de vous satisfaire en  
collant le plus possible à l'actualité  
littéraire.*

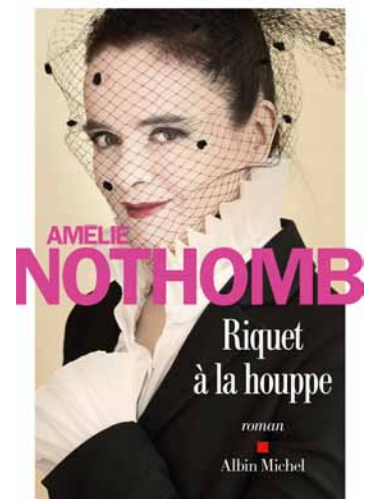
*Nous vous proposons donc les derniers  
romans d'Amélie Nothomb, de Yasmine  
Reza, de Leïla Slimani, Gilles le  
Gardinier, Christian Signol, Françoise  
Bourdin...etc*



*À la rentrée 2017 de nouveaux achats  
seront effectués et proposés à votre soif de  
lecture.*

*Retour maintenant sur les événements  
de l'automne 2016:*

*\* Une Assemblée Générale de rentrée a eu  
lieu le 3 novembre 2016. Dix sept personnes y  
ont assisté alors que nous n'étions que 5 pour  
l'AG de l'année 2015.*





*Une journée « portes ouvertes » a eu lieu le 19 novembre 2017. Journée au cours de laquelle ce sont 64 personnes qui nous ont rendu visite. A cette occasion, nous avons invité Gérard Rongy, l'auteur notamment du roman historique "Le Maquis de Moras" en 2015.*

*Il a fort gentiment répondu aux nombreuses questions des lecteurs et a eu le temps de présenter ses autres ouvrages dont le tout dernier : "Destins croisés" ( 2 livres en prêt à la bibliothèque de Moras). Cette journée était aussi une journée de découverte des nouveaux locaux pour beaucoup.*



*L'occasion de rappeler qu'il fallait aussi vider les anciens locaux de la bibliothèque. Plusieurs ventes de livres anciens ont eu lieu et 300 ouvrages environ sont partis. Nous avons encore un stock de livres enfants, ados, adultes.*

*N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés !*

*Heures d'ouverture:*

*mercredi de 14h.30 à 17h*

*samedi de 11h à 12h.30.*

*Bonnes lectures. Bonnes fêtes de fin d'année. Merci à tous pour votre aide pour cette année qui s'achève.*



## Le Sou des Ecoles

En cette année 2016, l'année scolaire s'est écoulee aux rythmes des diverses manifestations : la traditionnelle vente de brioches en octobre, la vente de lasagnes cuites au feu de bois et de tiramisu en novembre, l'arbre de Noël, la vente de gâteaux dans le village par les enfants déguisés pour le carnaval, la quatrième édition de la marche gourmande autour des fours et enfin la kermesse qui clôture l'année scolaire.

Les projets pédagogiques proposés par les enseignants ont ainsi pu bénéficier d'un financement du Sou à savoir :

- 12 séances de piscine pour les GS, CP et CE1 ;
- Une journée à la Grotte Chauvet en Ardèche;
- Une journée à Vienne pour visiter le théâtre antique, le musée archéologique et faire un atelier ;
- Et pour finir l'année, une journée à la mine Image, site minier situé à La Motte d'Aveillans et au lac de Monteynard.

Ces projets autour de l'histoire ont été très appréciés des enfants et des accompagnateurs.

Un grand merci aux deux enseignants très impliqués dans l'organisation et la mise en place de ces sorties.

Fort des succès des précédentes éditions, la quatrième édition de **la Marche Gourmande** a rassemblé 500 marcheurs, dont certains sont là depuis les débuts. Du fait de l'engouement, les inscriptions ont été closes bien plus tôt que prévu.

Comme chaque année, le soleil était au rendez-vous. De plus, de nouveaux parcours ont permis aux marcheurs de découvrir d'autres facettes de





la commune et plus particulièrement le hameau de Crizieu.

La nouvelle salle des fêtes a apporté plus de confort dans l'organisation, ce qui a été vraiment apprécié par les marcheurs et les bénévoles. Ceux-ci ont à nouveau donné de leur temps et de leur énergie dans une ambiance chaleureuse.

Enfin, la kermesse a clôturé l'année scolaire. Les parents ont pu assister à une batucada concoctée par nos enfants, les enseignants, Odile et Jean Marc. Après un repas convivial, la kermesse s'est poursuivie l'après-midi par des jeux pour les enfants.

Nous souhaitons vivement remercier toutes les personnes qui ont pu participer à nos manifestations et aux sorties.



A noter dès à présent la date de la prochaine marche gourmande : le dimanche 9 avril 2017.

Les personnes souhaitant apporter leur aide peuvent se faire connaître auprès de l'équipe du Sou des Ecoles.

**Toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2017 !**



## L'église notre patrimoine



Notre association essaie tant bien que mal de rassembler des fonds pour restaurer notre église qui se dégrade de plus en plus. La municipalité est en train de monter des dossiers de subvention pour les années à venir afin de commencer à réparer et préserver notre église. De notre côté nous organisons des manifestations pour récolter des fonds pour la restauration de l'intérieur (murs, peintures, table de communion, ...). Lorsque le projet global sera chiffré, nous pourrons lancer une souscription avec l'aide de la Fondation du Patrimoine et de la mairie, pour que chacun, qui se sent concerné par la protection de notre patrimoine, puisse apporter son obole au projet.

Au mois de juillet nous avons renouvelé notre vente de pains et pizzas avec repas sur place ou à emporter. Un peu moins de monde que l'an dernier, mais nous tenons à remercier tous ceux qui sont venus participer à cette manifestation.



Fin novembre c'était le marché de Noël dans la nouvelle salle des fêtes. Il y avait un grand choix d'objets (fabriqués par des habitants de Moras) et de nombreuses victuailles pour satisfaire les nombreuses personnes qui se sont déplacées. Une tombola permettait de gagner de très beaux lots. Un grand merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit une réussite.



Nous avons déjà plus de 6000 € sur le compte de l'association, ce qui représente une somme intéressante pour pouvoir commencer des travaux lorsque les devis et le chiffrage du projet seront connus.

**Meilleurs vœux et Bonne année 2017**

# Amicale des Anciens

Bienvenue à nos nouveaux adhérents, nous sommes à présent au nombre de 34.



Les 95 ans de Fifi notre doyenne

Comme chaque année à cette époque, nous faisons le bilan de nos activités.

Nous nous retrouvons le dernier lundi après-midi de chaque mois, à la salle des fêtes à partir de 14h00 pour boire le café, le thé, déguster un gâteau, jouer aux cartes, triamino etc...et papoter, se donner des nouvelles...

Nous débutons l'année avec l'Assemblée Générale, suivent le tirage des Rois, la vente des boudins et sabodets, les bugnes; ensemble nous dégustons "la tête de veau" préparée par notre cuisinier. Il y a eu 3 repas au restaurant dans l'année (à chaque

fois différent), un barbecue avec balade et visite d'une poterie (pour cette saison) et le traditionnel loto pour clore les festivités.



Nous fêtons les vacances

Avec le Nord-Isère nous nous rendons des "politesses" lors des manifestations de chaque club; un repas, un pique-nique et une séance de cinéma sont organisés. Nous avons eu 2 rencontres avec les enfants de l'école pour discuter sur "l'ancien temps"; et dernièrement nous avons été invités à leur exposition ou nous avons pu voir le travail qu'ils ont effectué.



Le Loto 2016

## CRÉMIEU Plusieurs centaines de grenouilles pour les retraités



→ Pas moins de 301 personnes ce samedi à midi à Crémieu pour un repas grenouilles. Difficile d'imaginer le nombre de batraciens nécessaires pour régaler une telle tablée. La Taverne Rustique de Saint-Savin n'a pas hésité à relever le défi, surtout que la cuisine de la salle des fêtes, prêtée gracieusement pour l'occasion par la mairie, vient d'être entièrement rénovée et que c'était la première fois depuis les travaux qu'elle était utilisée. Le président du Club de retraités du Nord-Isère, Christian Souillet Desert, pouvait être fier du nombre de convives: plus de 300, venus de 18 clubs différents, dont le nouveau club adhérent et pourtant hors frontière, l'Âge d'Or de Loyettes. Les participants se sont retrouvés sur la piste de danse après le repas. Les prochaines animations inscrites au calendrier du club: un pique-nique en septembre à Loyettes et une sortie cinéma en octobre.

**Bonne et heureuse année à tous.**

## L'année des Copains d'Alors

L' Association a traversé l'année 2016 en toute sérénité. Pour la nouvelle saison qui redémarrait en septembre, nous avons vu avec plaisir nos différentes activités se remplir rapidement : une vingtaine d'adhérents inscrits à la Danse, qu'elle soit Tonique ou Country, quinze pour la section Yoga et quarante cinq inscrits dans la Chorale, ce qui nous paraît être un maximum.



La troupe de Saint Chef en fin de représentation

C'est de nouveau l'équipe d'animation des 3C qui officie à la plus grande satisfaction de tous: **Caroline** (Yoga), **Céline** (Chorale) et **Corinne** (Danse).

Chaque activité se déroule dans la bonne humeur mais aussi avec application. Nous sommes heureux de constater que les sections Yoga et Danse comptent 90% de morassiens.

Si nous revenons sur le déroulement de l'année 2016, l'un des faits marquants aura certainement été le transfert des activités début avril 2016

dans la nouvelle salle polyvalente, apportant plus d'espace et améliorant le confort.

Côté spectacles, l'association vous a proposé 4 événements :

Le 12 mars, c'était la venue de la troupe théâtrale de Saint Chef pour nous présenter « Le Mariage » une œuvre de Gogol datant du début du siècle : une troupe nombreuse pour nous



Le 11ème Concert de la Chorale des Copains d'Alors

faire découvrir un spectacle bien rôdé et fort apprécié de la centaine de spectateurs présents pour les 2 représentations.



Le 26 juin, c'était notre chorale qui investissait pour la première fois la nouvelle structure à l'occasion de son concert de fin de saison, devant une assistance copieuse.

Le « service technique » des Copains (grand Merci à Patrick & Bernard) avait créé une belle et grande scène pour ce 11ème concert à Moras. Il faut dire qu'elle devait accueillir près de 80 chanteurs lors du chant final en compagnie de nos invités de la chorale « A Chœur et Accords » de Saint Martin-le-Vinoux ( banlieue de Grenoble) qui avait assuré la première partie du spectacle.

Le 8 octobre, grand moment de chansons, d'humour et de gaieté avec la venue du groupe "Les Dés en Bulles" devant un public ravi de la prestation de cette douzaine de comédiens et chanteurs. On a pu applaudir en particulier dans leur programme plusieurs références à Boris Vian et aux Frères Jacques.

Et puis, le 19 novembre, c'était le retour de la jeune Leïla Huissoud à Moras, deux années



après son premier passage. Kevin Fauchet, chanteur, compositeur, arrangeur et musicien de talent partageait la scène avec elle. Ils proposèrent leur spectacle "L'ombre", tout un programme qui enthousiasma petits et grands.

Hors de ses bases, notre Chorale a donné 3 autres concerts en se rendant à Chozéau et Montalieu au mois de mai 2016 et en participant à un concert à Crémieu au mois de septembre en compagnie de la chorale de Loyettes.

Et puis, une bonne moitié du groupe est allée chanter en octobre à la Résidence des personnes âgées de Crémieu pour ce qui restera un plaisir partagé, probablement renouvelé en 2017.

On compte sur vous pour venir encore plus nombreux assister à nos soirées et nos concerts. Maintenant, la salle est grande, les chaises spacieuses et l'ambiance toujours bon enfant !

### Meilleurs Voeux à vous tous pour 2017.

Composition du Bureau de l'Association pour la saison 2016 - 2017 :

Président : Boris Gavrilovic Trésorière : Christine Heuze Secrétaire : Bernard Roussot

Membres du Bureau : J-François Pernet, Guy Giraudier, André Covarel, Alain Grauss

# L'ACCA

Pour cette nouvelle saison, il y a 46 chasseurs.

Suite à la dernière assemblée générale, le conseil d'administration est composé de:

Mrs JACQUESSON Guy : président  
MUGNIER Patrick : vice président  
MATHIEU Hervé : secrétaire  
BONILLA Yannick : secrétaire adjoint  
BERNARD Hervé : trésorier  
SICART Jean Marc : trésorier adjoint  
SUCILLON Serge : membre  
BELHOMME Nans : propriétaire non chasseur  
VEYRAT Gilles : propriétaire non chasseur



Les jours de chasse et de battues sont les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Les battues sont toujours encadrées et signalées par des panneaux. Merci de bien respecter les consignes.

Nos manifestations sont la vente de pain, foyesse, saucisson brioiché cuit au four à bois en juillet et la matinée boudin, sabodet en décembre.

Nous remercions la municipalité, pour l'accord de nos travaux qui comprennent de raccorder notre local aux réseaux de l'eau et de l'électricité à nos frais engagés.

La chasse est une activité très encadrée, dépendante d'une fédération qui veille au bon déroulement de sa pratique mais qui impose aussi des règles d'hygiène strictes.

Nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de la société et tous ceux qui participent à nos manifestations.



Une pensée particulière pour Gérard, qui a beaucoup donné de son temps à l' ACCA.

**Bonne année à tous**



## UN FELIN SAUVAGE EN ISLE-CREMIEU LE LYNX BOREAL



### DESCRIPTION

*Animal carnivore de la famille des Félidés, pelage épais de couleur sable à gris avec des taches plus foncées, oreilles triangulaires de 6 à 8 cm comportant à l'extrémité une touffe de poils noirs en forme de pinceau. Queue courte de 10 à 20 cm avec l'extrémité noire.*

- **Taille** ..... Longueur (queue comprise) de 0,80 à 1,20 m.
- **Poids moyen** ..... Femelle : 17 à 20 kg - mâle : 18 à 25 kg.
- **Habitat** ..... Milieux variés de plaines et de montagnes, besoin de régions vastes avec des espaces boisés connectés.
- **Territoire** ..... Femelle : 100 à 150 km<sup>2</sup> - mâle : 200 à 450 km<sup>2</sup>.

*Le rut a lieu de fin février à avril, après une gestation de 70 jours, la femelle met bas 2 à 3 petits dans un lieu isolé (anfractuosité rocheuse, grosse souche).*

- **Régime alimentaire** ..... Strictement carnivore, majoritairement des ongulés (chevreuils, chamois).
- **Protection** ..... Animal protégé en Europe (1979) et en France (1981).
- **Statut** ..... Inscrit sur la liste rouge des espèces en danger au niveau national, régional et isérois.

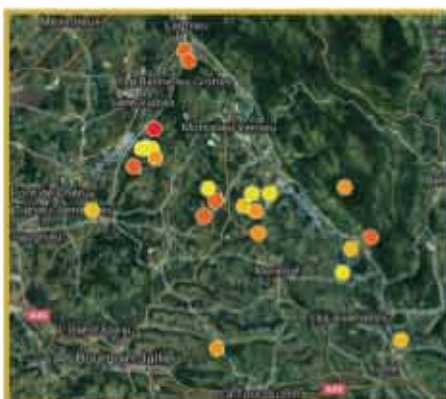
### REPARTITION EN FRANCE

Espèce commune en France au 15<sup>ème</sup> siècle, la chasse et la diminution des populations d'ongulés ont entraîné sa régression jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle et sa disparition totale au 20<sup>ème</sup> siècle.

Depuis les années 1970, le lynx est de retour dans les massifs montagneux de l'est de la France. S'il a été réintroduit dans les Vosges, le félin est revenu naturellement dans le Jura et les Alpes françaises. Actuellement, le nombre de Lynx en France est estimé à environ 150 individus (2014). La population reste très vulnérable du fait de sa fragmentation spatiale et d'une mortalité importante due à des facteurs humains (circulation routière et braconnage).



Source : association FERUS



- 2016
- 2015
- 2011 - 2014
- 2007 - 2010
- 2003 - 2006
- avant 2003

### LE LYNX EN ISLE-CREMIEU

Les données proviennent de la base de données de **Lo Parvi**, elles recensent les observations visuelles ainsi que les indices de présence (proie mangée; traces ; crottes et feulement).

Entre 1991 et 2016, on comptabilise 22 données sur 11 communes, l'hypothèse est que nous avons des jeunes individus issus de la population du Jura qui cherchent un territoire pour s'installer. Malgré la présence de massifs forestiers pouvant correspondre aux besoins de l'espèce, le territoire semble peu adapté à l'installation de nombreux individus (réseau routier dense et urbanisation importante fragmentant les forêts).

## Souvenir des gens qui passent ...



Notre cimetière de Moras constitue une des mémoires du village, comme tous ces lieux de recueillement. Il fut tout d'abord le cimetière de l'ancienne église paroissiale mais ne conserve cependant aucune tombe antérieure au 19e siècle. Il a été agrandi vers le nord en 1866 et de nouveau en 1998. Une autre extension est prévue en 2017 ainsi que la récupération de tombes anciennes souvent délabrées, ses occupants s'étant souvent vus privés de descendance. Certaines de ces tombes disparaîtront donc prochainement.

Une promenade entre ces sépultures, - ces « mémoires de pierre » - nous a amené à revenir sur la vie de quelques personnes ayant vécu à Moras. Leurs vies ont laissé quelques traces dans l'histoire du village. Ils sont pour la plupart enterrés dans cette terre de Moras.



### Claude CHAMPAGNE

Il était négociant en soierie, né à Lyon en 1840. Sa famille était propriétaire du « Castel du Ferrus » à Frétignier et conservera le château jusqu'en 1989. Elle avait pour ancêtre la famille Saint-Ange, elle-même reliée à la famille du Cardinal Duféru qui était propriétaire du château en 1750.

Entre 1880 et 1910, sous sa direction, la maison est transformée en pension de famille pour gens fortunés (1).

Le château devenait alors le premier employeur du village grâce à cette activité qui marchait « à plein régime », voyant débarquer de nombreux clients chaque fin de semaine depuis la gare de Vénérieu. Un lieu de villégiature apprécié notamment des lyonnais.

La maison s'enorgueillit de posséder : Télégraphe – Téléphone – Chasse – Pêche & Tennis.

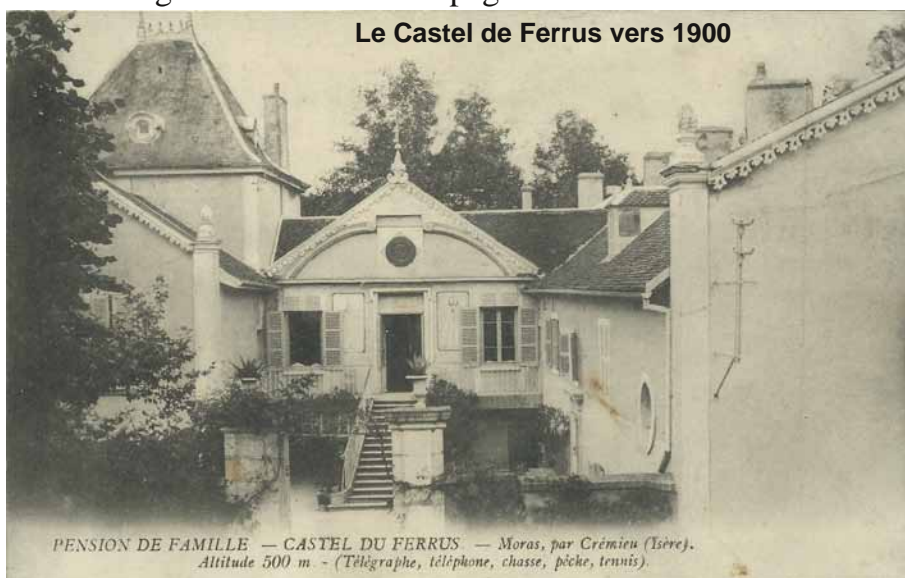


Anecdote :

Le pavillon que l'on peut toujours voir en limite de la propriété constituait un fumoir fort fréquenté, dans lequel trônait une longue vue pointée sur la chaîne des Alpes.

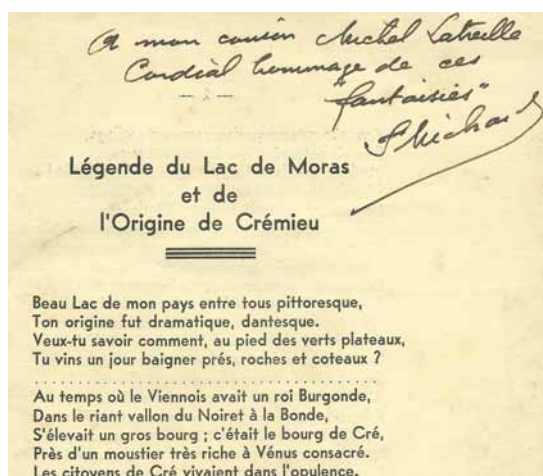
Au fil des années, ce sont les femmes de la famille qui apportèrent la contribution la plus importante dans la gestion quotidienne de l'entreprise morassienne. Tout d'abord son épouse **Edith**, née Faure ( photo ci-contre), née à Lyon en 1852 et héritière de nombreux vignobles, puis progressivement leurs filles **Marie-Louise** née en 1887 qui deviendra Madame Boulud en épousant un avocat lyonnais, **Marguerite** ( né en 1883) qui épousera Monsieur Hartwig et **Laure** sa sœur jumelle, qui deviendra Madame Faulcon. C'est cette dernière qui se trouve à l'extrême droite de la photo de la page précédente prise durant les vendanges de 1924 ou 25.

Dans une autre discipline, la famille Champagne créa une méthode champenoise applicable à ses propres vins ... et connut des soucis avec les vignerons .... de Champagne !



Claude Champagne est enterré au cimetière de Loyasse à Lyon comme sa femme et ses filles. Son fils Georges Champagne issu d'un premier mariage ( né en 1872, décédé en 1955) ne perpétua pas l'œuvre de son père. Il est enterré au cimetière de Moras.

## François MICHARD



Il est né à Moras en 1868 d'une famille de cultivateurs de Crizieu et fut nommé instituteur public en 1893, devenant instituteur titulaire à partir de 1896 puis continuant sa carrière à Lyon, Clichy, puis Paris. Une longue carrière dans l'éducation Nationale puisque sa mise à la retraite intervint après 45 ans 10 mois et 10 jours de service !

Il termina directeur de cours complémentaire à Paris après avoir aussi exercé comme Collecteur de la société scolaire municipale de secours mutuels et de retraites de Paris (ancêtre des sociétés mutualistes).

Durant tout ce temps il garda le contact avec Moras, s'y installant chaque été dans sa maison de Crizieu (la maison actuelle de Fifi notre doyenne !) pour y peindre et y composer des poèmes sur le village, sur sa région et sur les légendes populaires, ce qui lui vaut aujourd'hui encore une

Première page du fascicule "Crémieu, Moras et autres lieux" écrit par François Michard. Celui-ci est dédié.

reconnaissance locale méritée (2).

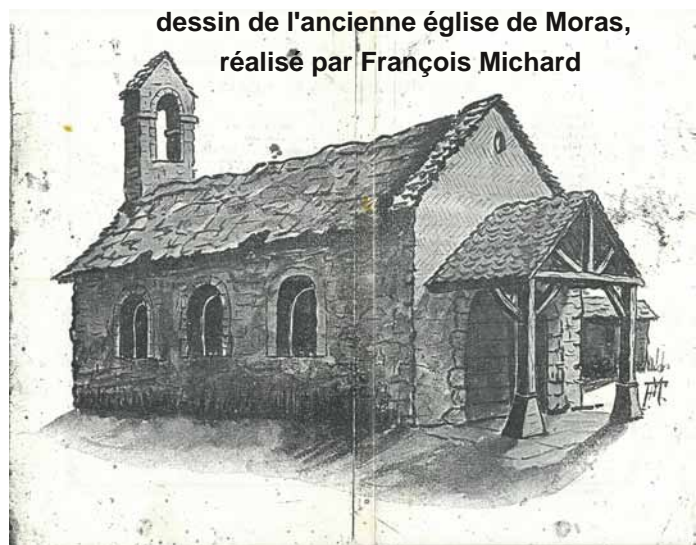
D'un abord fort agréable et très sociable, on pouvait le rencontrer durant l'été, en train de peindre ou de dessiner aux abords du village. Il apportait chaque année des livres à l'école de Moras pour récompenser à la fin de l'année scolaire les élèves les plus brillants.

Il est décédé en 1955 à Paris et il est enterré au cimetière de Moras.

Son épouse Marie-Louise, née Ringenbach en 1866 à Montevideo (Uruguay), était professeur de langues étrangères. Elle est enterrée au même emplacement que son mari.

Anecdote :

Après son décès en janvier 1955, son corps rapatrié à Moras depuis la capitale dût faire une halte dans un hôtel de Crémieu, pour la nuit. Il se trouve que c'était à l'hôtel Cistac où de son vivant il lui arrivait de descendre. Une chapelle ardente de fortune fut élevée par le personnel de l'hôtel... en attendant son retour à Moras le lendemain !



## Germaine POPINEAU & Roger LALANDE

Née le 11/02/1905 à Lyon 3ème, **Germaine POPINEAU** fut placée encore nourrisson dans une famille d'accueil de Crizieu, celle de Gabriel Bally (né en 1864). A l'âge d'aller à l'école, elle retourna à Lyon mais toute sa vie elle resta attachée à Moras et à sa famille d'accueil.

Adulte, elle s'illustra entre 1928 et 1943 comme danseuse étoile de l'Opéra Comique successivement à Marseille, Rouen, Lille, Paris, Nice et Lyon, où l'une de ses dernières prestations fut dans « Pétrouchka » de Igor Stravinskien en 1943.

Elle épousa **Roger LALANDE** (né à Bordeaux en 1893), metteur en scène lyrique, chanteur puis directeur artistique tour à tour du théâtre de Mulhouse, Lyon, puis de celui de Strasbourg et enfin du Grand théâtre de Bordeaux qu'il dirigera de 1954 à 1970. Figure maîtresse du théâtre lyrique, il postula pour être Directeur de l'Opéra de Paris mais c'est Rolf Liebermann qui lui fut préféré.

Germaine devint professeur de danse à Bordeaux, y révélant quelques jeunes talents (dont Dominique Mercy danseur vedette chez Pina Bausch et Carolyn Carlson). Chaque année, lorsque la période des festivals se terminait, ils revenaient séjourner à Crizieu, dans la maison qui avait vu grandir Germaine

(celle où un cadran solaire est encore visible sur le mur de façade).

Les 1 & 2 juin 1941, une fête de bienfaisance fut montée à Moras par Robert avec le concours de Germaine. Les interprètes en étaient principalement des morassiens qu'ils durent former pour interpréter ce spectacle (photos ci-contre).



Ils s'installèrent à Moras pour y passer la fin de leur vie. Ils s'intégraient pleinement au village, Germaine jardinait et Roger dont la voix lyrique retentissait parfois dans Crizieu, restait au service de l'art, oeuvrant par exemple à la réfection d'une statue de l'église de Vénérieu.

Roger est décédé en 1975 et Germaine le 29/04/1978. Ils sont enterrés au cimetière de Moras.

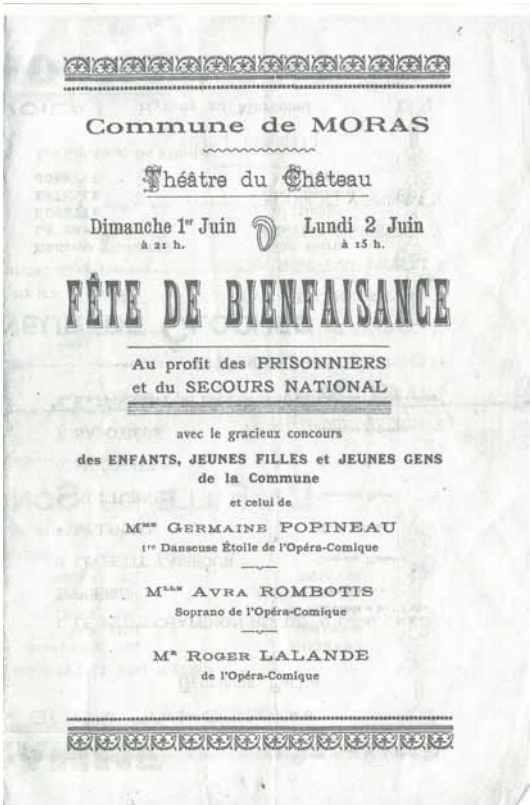


Germaine Popineau en 1941  
à Moras

L'oncle de Germaine, Charles Popineau (1871-1948) était un photographe lyonnais réputé de "la Belle époque". Il existe encore de nombreuses photos ou cartes postales de lui, dont des clichés du Lac de Moras datant de 1906, l'époque où Germaine était élevée à Moras.

Anecdote :

A l'enterrement de Roger, on remarqua notamment un énorme bouquet de dahlias violets offert par Jacques Chaban-Delmas.



Roger Lalande,  
Figure maîtresse du théâtre lyrique

Article réalisé avec le concours précieux de la famille Cavagnis, d'Henriette Bally, et de Maryse Hatté, pour les photos et les souvenirs issus de leurs parents.  
Merci à eux.

**(1)&(2) Nous vous conseillons la lecture du recueil «Moras d'antan et d'aujourd'hui» réalisé par les bénévoles de la bibliothèque en 1995 et toujours consultable sur place.**

# Calendrier des manifestations en 2017

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
<b>JANVIER</b>				
SAMEDI	07	MORAS	MAIRIE	Voeux du Maire
DIMANCHE	08	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Tirage des rois
SAMEDI	14	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
SAMEDI	21	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert de musique
<b>FEVRIER</b>				
SAMEDI	04	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Loto
SAMEDI	11	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Concert
SAMEDI	18	ST HILAIRE de BRENS	PTI BRENS	Ciné enfants
<b>MARS</b>				
DIMANCHE	05	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Vente de bugnes
SAMEDI	11	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
SAMEDI	11	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
VENDREDI	24	ST HILAIRE DE BRENS	PTI BRENS	Soirée Saint Patrick
DIMANCHE	26	MORAS	GYMN DETENTE	Vente de pains
<b>AVRIL</b>				
SAMEDI	1er	MORAS		Nettoyons la commune
SAMEDI	1er	MORAS	BOUILLON DE LECTURE	Dictée
SAMEDI	1er	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Chasse aux oeufs
MERCREDI	05	ST HILAIRE de BRENS	EFS (Etablissement Français du Sang)	Don du sang
SAMEDI	08	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Duo chant
DIMANCHE	09	MORAS	SOU DES ECOLES	Marche gourmande
DIMANCHE	23	ELECTIONS PRESIDENTIELLES		
<b>MAI</b>				
DIMANCHE	07	ELECTIONS PRESIDENTIELLES		
DIMANCHE	07	MORAS	CCAS	Vente de fleurs
DIMANCHE	07	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de pains
LUNDI	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 8 mai
VENDREDI	12	ST HILAIRE DE BRENS	PTI BRENS	Année 80
SAMEDI	13	MORAS	GYMN DETENTE	Marche nocturne
SAMEDI	20	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert
SAMEDI	27	MORAS	MAIRIE	Fêtes des Mères
<b>JUIN</b>				
DIMANCHE	11	ELECTIONS LEGISLATIVES		
SAMEDI	17	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
SAMEDI	17	ST HILAIRE DE BRENS	MONT BEL AIR	Fête de la Musique
DIMANCHE	18	ELECTIONS LEGISLATIVES		
MERCREDI	21	ST HILAIRE DE BRENS	EFS	Don du sang
VENDREDI	23	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert Choral
SAMEDI	24	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Kermesse
<b>JUILLET</b>				
DIMANCHE	09	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Vente de pain
DIMANCHE	23	MORAS	ACCA	Vente pain, foyesse, saucisson brioché
<b>AOUT</b>				
DIMANCHE	27	MORAS	CCAS	Vide grenier
DIMANCHE	27	ST HILAIRE DE BRENS	CCAS	Fête d'été
MERCREDI	30	ST HILAIRE DE BRENS	EFS	Don du sang
<b>SEPTEMBRE</b>				
<b>OCTOBRE</b>				
SAMEDI	07	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	14	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
SAMEDI	21	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Loto
<b>NOVEMBRE</b>				
VENDREDI	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 11 novembre
DIMANCHE	12	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de Lasagnes & Tiramisu
DIMANCHE	19	ST HILAIRE DE BRENS	ACCA	Boudins
DIMANCHE	26	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Marché de Noël
MERCREDI	29	ST HILAIRE DE BRENS	EFS	Don du sang

<b>DECEMBRE</b>				
<b>SAMEDI</b>	<b>02</b>	<b>MORAS</b>	<b>CCAS</b>	<b>Repas des Anciens</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>02</b>	ST HILAIRE&VENERIEU	<b>SOU DES ECOLES</b>	<b>Vente de Sapins de Noël</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>02</b>	ST HILAIRE DE BRENS	<b>MONT BEL AIR</b>	<b>Spectacle woman show</b>
<b>DIMANCHE</b>	<b>03</b>	<b>MORAS</b>	<b>CCAS</b>	<b>Vente de jouets</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>08</b>	ST HILAIRE DE BRENS	<b>CCAS</b>	<b>Fête du 8 décembre</b>
<b>DIMANCHE</b>	<b>10</b>	<b>MORAS</b>	<b>ACCA</b>	<b>Vente de boudins</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>22</b>	<b>MORAS</b>	<b>SOU DES ECOLES</b>	<b>Arbre de Noël</b>

*Prochain calendrier des fêtes à Moras le vendredi 10 Novembre 2017 à 20h.*

## **REGLEMENT LOCATION SALLE DES FETES**

### **1 / Réservation**

La salle des fêtes est louée à partir du samedi matin jusqu'au dimanche soir.

Les clés seront remises par le secrétaire de mairie le vendredi matin précédant la location.

Un état des lieux sera fait avant signature du présent règlement par le locataire.

La restitution des clés se fera en mairie le lundi entre 8h30 et 10h. Après état des lieux, le chèque de caution sera conservé deux semaines à l'issue de la location de la salle.

Les visites (traiteur, famille, locataire) se feront sur rendez-vous au 04 74 90 70 62.

La salle ne peut être en aucun cas sous louée.

### **2/ Equipement**

La salle est prévue pour accueillir 180 personnes assises (capacité maximum autorisée).

La salle est équipée de 38 tables, 180 chaises, et vaisselle pour 180 couverts.

La cuisine est équipée de 2 frigos, un four, un caisson de réchauffage, une plaque de cuisson, un lave-vaisselle...

### **3/Tarifs**

Habitants de Moras : 350€ pour une location par an, ensuite 450€

Extérieurs : 870€

½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras : 140€

Caution :

- 1500€ pour couvrir les détériorations aux bâtiments, matériel y compris le limiteur de décibels,
- 150€ pour couvrir les frais de nettoyage de la salle et des abords, le chèque n'étant encaissé qu'en cas de non respect des consignes de nettoyage.
- 500€ pour détérioration ou perte clés et badges

### **4/Condition de paiement**

Toute location ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de location et la remise d'un chèque d'un montant correspondant à 25% de la location. Ce chèque sera encaissé dès son dépôt et le montant conservé en cas d'annulation. Le solde sera réglé à la remise des clés.

### **5/Assurance**

Le locataire devra fournir impérativement, lors du paiement du solde de la location, une attestation de responsabilité civile valide. En cas de non présentation de ce document, le locataire ne pourra occuper les lieux et perdra le montant de sa réservation.

La signature du contrat par le locataire engage celui-ci dans la couverture assurances et la commune est déchargée de toute responsabilité lors de la location.



# 2016 : MORAS au fil des mois



Bibliothèque dans ses nouveaux locaux



Entretien des espaces verts



Le jardin des Merveilles



Crépi des garages des Mangettes



Finition sur le garage des Mangettes



Merci à Colette Cheize, correspondante du Dauphiné Libéré d'être présente sur nos animations et de nous proposer ses photos.

*..Il semblait habité par un million d'âmes  
Qui doucement chantaient en son branchage creux*

*Emile Verhaeren*

